

Annexe - Rapport photographique – communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie (le 27/03/2020)



13/12/2019 (photo n°1a)



28/02/2020 - après 3 tempêtes (photo n°1b)



Le 16/03/2020 – après une marée de coefficient 117 et un rechargement en sable de 3 000 m<sup>3</sup>  
Secteur le plus à l'aval du projet de rechargement de 15 000 m<sup>3</sup>, vue vers l'ouest (photo n°1c)



Localisation des photographies n° 1a, 1b et 1c de l'épi (photographie aérienne – source Géoportail)



13/12/2019 (photo n°2a)



28/02/2020 - après 3 tempêtes (photo n°2b)



Le 16/03/2020 – après une marée de coefficient 117 et un rechargement en sable en urgence de 3 000 m<sup>3</sup>  
 Recul du cordon dunaire au niveau de l'épi : La distance entre l'épi et le cordon était de 11.5 m le 03/03/2020 et 13 m le 16/03/2020.  
 Secteur le plus à l'aval du projet de rechargement de 15 000 m<sup>3</sup>, photographie vue vers le sud-ouest (photo n°2c)



Localisation des photographies n°2a, 2b et 2c de l'épi (photographie aérienne – source Géoportail)



13/12/2019 (photo n°3a)



28/02/2020 - après 3 tempêtes (photo n°3b)



Le 16/03/2020 – après une marée de coefficient 117 et un rechargement en sable en urgence de 3 000 m<sup>3</sup> Il ne reste peu de sable issu du confortement en urgence (1m) mais le cordon dunaire au niveau de cette brèche n'a pas reculé : il est ici de 30 m. Le sable emporté a été déposé sur la plage et une nouvelle pente du haut de plage s'est créée, recouvrant les argiles affleurantes.

Vue de la moitié sud du projet de rechargement de 15 000 m<sup>3</sup>, photographie vue vers le sud (photo n°3c)



Localisation des photographies n°3a, 3b et 3c (photographie aérienne – source Géoportail)



13/12/2019 (photo n°4a)

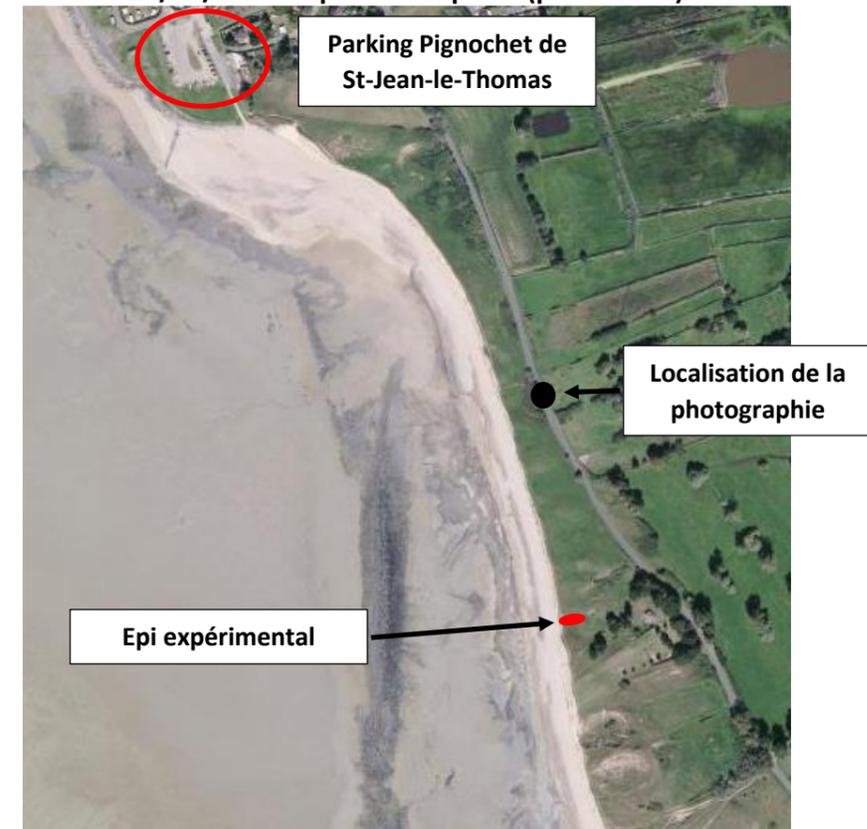


28/02/2020 – après 3 tempêtes (photo n°4b)



Le 16/03/2020 – après une marée de coefficient 117 et un rechargement en sable de 3 000 m<sup>3</sup>

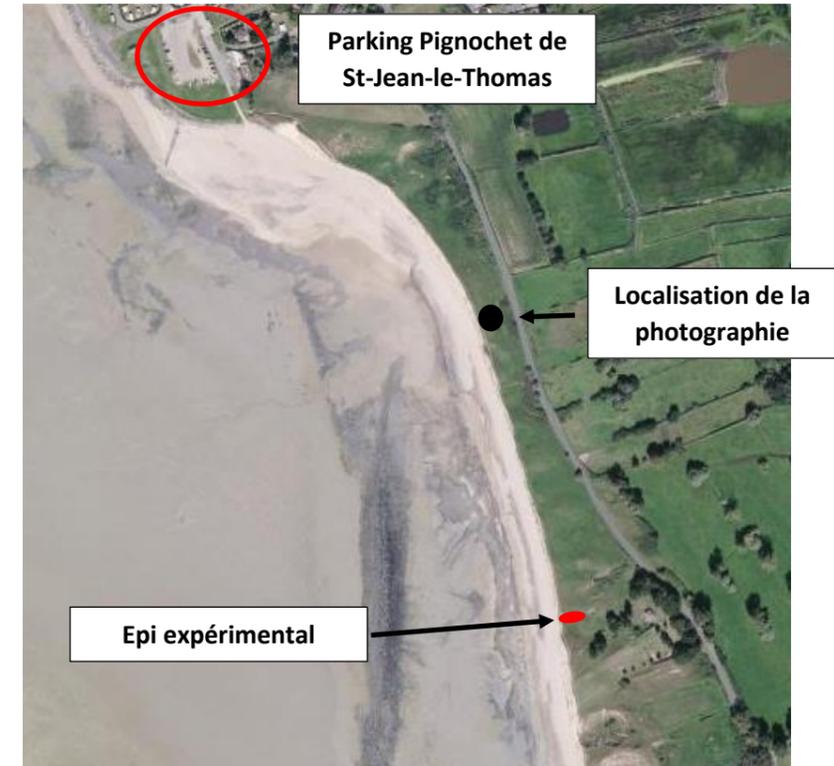
Il reste peu de sable issu du confortement en urgence mais le cordon dunaire a peu reculé. Le sable emporté a été déposé sur la plage et une nouvelle pente du haut de plage s'est créée, recouvrant les argiles affleurantes. Il n'existe plus aucune trace visuelle du chantier en urgence sur la plage, hormis le restant de sable rechargé.  
**Vue de la moitié sud du projet de rechargement de 15 000 m<sup>3</sup>, photographie vue vers le nord (photo n°4c)**



Localisation des photographies n°4a, 4b et 4c (photographie aérienne – source Géoportail)



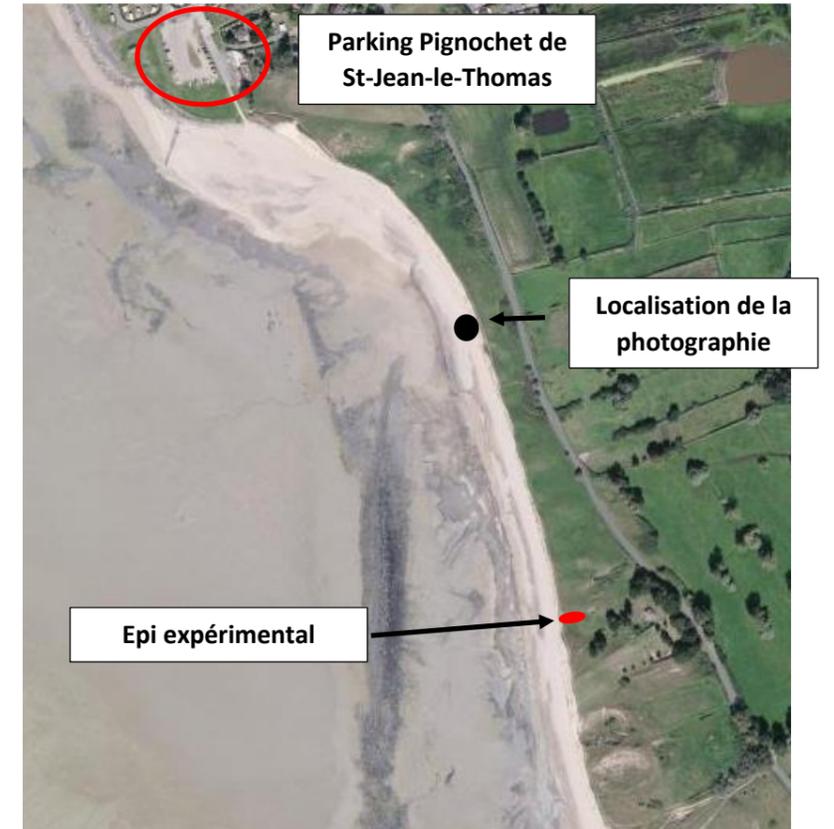
Le 16/03/2020 – après une marée de coefficient 117 et un rechargement en urgence en sable de 3 000 m<sup>3</sup>  
 Vue d'une partie de la zone de rechargement de 15 000 m<sup>3</sup> au niveau de la zone de cordon dunaire la plus étroite (15 m) - Photographie vue vers le sud (photo n°5)



Localisation de la photographie n°5 (photographie aérienne – source Géoportail)



Le 16/03/2020 -Vue de la partie nord du rechargement depuis le pied du cordon dunaire - Photographie vue vers le nord (photo n°6)



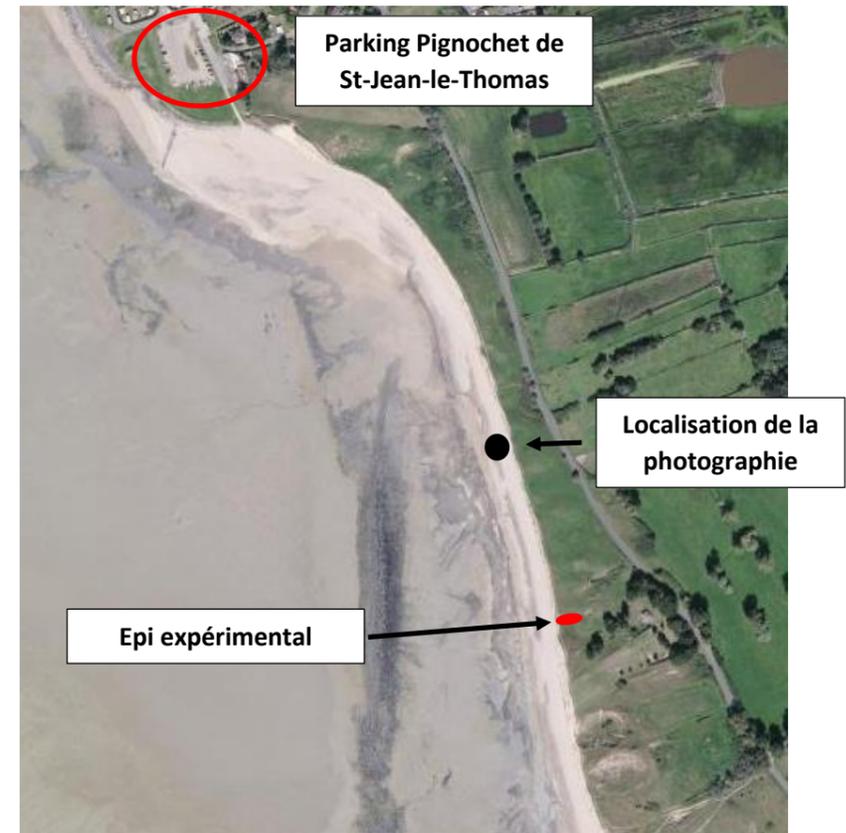
Localisation de la photographie n°6 (photographie aérienne – source Géoportail)



Le 16/03/2020 – Vue de la partie nord du rechargement depuis le pied du cordon dunaire - Photographie vue vers le nord (photo n°7)



Le 16/03/2020 - Vue de la partie sud du rechargement depuis le pied du cordon dunaire - Photographie vue vers le sud (photo n°8)



Localisation de la photographie n°7 (photographie aérienne – source Géoportail)



Localisation de la photographie n°8 (photographie aérienne – source Géoportail)



**Vue d'ensemble depuis la plage de Pignochet – St Jean le Thomas (photographie issue du diagnostic paysager de SETEC-SEPIA – janvier 2019)**



**Vue d'ensemble depuis la falaise de Champeaux – St-Jean-le-Thomas (photographie phase 1 PPRL - SETEC-SEPIA – février 2018)**